

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE
AU CONGRÈS
2011

C'est la quatrième fois que j'ai l'honneur de présenter un rapport de la présidente à notre Congrès triennal national. Mon rapport traitera de ma présidence des trois dernières années.

Selon les Statuts du SEI et plus spécifiquement le Statut 8, les fonctions particulières de la présidence sont :

FONCTIONS DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Article 1 - Présidence

La présidente ou le président:

- (1) représente le SEI au Conseil national d'administration de l'AFPC, tel que l'exigent les Statuts de l'AFPC;
- (2)
 - (a) fait respecter les Statuts de l'AFPC et les Statuts du SEI.
 - (b) préside toutes les réunions et tous les congrès;
 - (c) est membre d'office de tous les comités;
 - (d) s'acquitte de toutes les fonctions qui découlent de la présidence;
- (3) rend compte au Comité exécutif, au Conseil exécutif et au Congrès;
- (4) soumet des rapports écrits de son administration et des affaires du SEI à chaque réunion régulière du Conseil exécutif et à chaque congrès;
- (5) est responsable de la gestion administrative, du contrôle et de l'affectation du personnel au bureau national;
- (6) a la responsabilité de recevoir et de conserver toutes les sommes d'argent du SEI, et d'en disposer conformément aux directives du Conseil exécutif;
- (7) voit à ce que les avis et l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil exécutif, du Comité exécutif, de la conférence des présidentes et des présidents et du congrès, soient rédigés et distribués à l'avance;
- (8) est responsable du procès-verbal de toutes les réunions du Conseil exécutif, du Comité exécutif, et des conférences des présidentes et présidents, et contresigne ces procès-verbaux avec la première vice-présidente ou le premier vice-président;

- (9) est responsable de la préparation d'un compte rendu complet de tout congrès;
- (10) s'assure que les copies des procès-verbaux des réunions du Conseil exécutif ou du Comité exécutif soient envoyées à chaque section locale dans les quatre (4) semaines et à ce que le compte rendu de tout congrès soit envoyé à chaque section locale dans les quatre (4) mois;
- (11) s'assure à ce que le bureau national dispense des services dans les deux langues officielles;
- (12) s'assure que les directives, politiques et procédures du SEI sont actualisées et subséquemment expédiées aux sections locales; et
- (13) s'acquitte de toutes les fonctions et obligations qui lui sont imposées par le Congrès et/ou le Conseil exécutif.

Ce sont nos Statuts qui fixent les fonctions particulières de la présidence, mais celle-ci reçoit aussi son orientation et/ou ses directives de l'organe de régie suprême de notre organisme, notre Congrès triennal, du Conseil exécutif, du Comité exécutif, de la Conférence des présidentes et présidents, des sections locales et des membres du SEI.

J'ai déposé un rapport écrit à chacune des réunions ordinaires du Conseil exécutif depuis le dernier congrès, et mon rapport a chaque fois été joint au procès-verbal de la réunion.

Encore une fois, je peux dire que ces trois années ont été très occupées. Cela vaut pour les membres, les Exécutifs et les délégué-e-s syndicaux locaux, ainsi que pour l'exécutif national. Une bonne part du travail que font nos dirigeantes et dirigeants nationaux et les Exécutifs locaux les oblige à s'y consacrer presque à temps plein. Notre employeur nous a gardés occupés et actifs et nos membres exigent l'excellente représentation à laquelle ils ont droit de leur syndicat, le Syndicat des employé-e-s de l'Impôt.

Je tiens à remercier officiellement les membres de l'appui qu'ils ont accordé à leur syndicat, le Syndicat des employé-e-s de l'Impôt. Il faut affirmer clairement que, sans les membres, nous ne pourrions rien accomplir. Nos membres ont démontré maintes et maintes fois leur détermination à atteindre ce qui leur importe. L'appui qu'ils nous ont apporté contribue directement aux résultats de nos efforts, que ce soit lorsque nous sommes à la table de négociation, pendant nos consultations avec la direction de l'ARC à tous les niveaux ou par leur simple participation à nos réunions. Nous devons toujours veiller à intéresser nos membres à leur syndicat.

Les Exécutifs et les délégué-e-s syndicaux locaux méritent aussi notre reconnaissance, car c'est vous qui vous mettez sur la ligne de feu du Syndicat pour les membres. C'est vous qui écoutez les membres, les représentez aux stades initiaux, faites passer le message syndical et tenez les votes et menez les campagnes. Votre travail est précieux pour le syndicat. Une bonne part du mérite du militantisme local des membres revient aux Exécutifs et aux délégué-e-s syndicaux locaux. Je sais que, parfois, ce travail peut paraître ingrat, mais il y a toujours quelque chose qui nous anime. J'appelle cela du dévouement, de l'énergie, de la persévérance et peut-être le besoin irrésistible de faire ce qu'il faut. Peu importe ce que c'est, ça marche. L'ARC reconnaît que nous ne sommes pas un syndicat à tenir pour acquis.

Je tiens aussi à remercier les membres du Conseil exécutif. Ils ont tous des idées bien arrêtées, se passionnent tous pour les différents enjeux et ne se gênent pas pour le démontrer, et c'est peu dire. Cependant, pour les trois dernières années, je peux affirmer que nous avons travaillé ensemble comme groupe, malgré nos divergences de vues. Nous avons également connu un changement de personnel à l'Exécutif national, qui a créé une nouvelle dynamique à la table. Cependant, ces trois dernières années, dès qu'une décision était prise, chacun s'engageait à aller de l'avant et à accomplir le boulot.

Enfin, j'aimerais remercier le personnel de sa contribution au Syndicat des employé-e-s de l'Impôt. Son travail quotidien et le travail qu'il accomplit avec les comités nationaux sont exemplaires et nous avons fait un effort conscient pour réduire le nombre de griefs en main.

Je souhaite également la bienvenue à la section locale, Centre d'appels Burnaby Fraser qui en est à son premier congrès du SEI.

J'aimerais maintenant revenir sur certains des grands enjeux auxquels nous avons été confrontés depuis notre dernier Congrès.

Négociations :

Lors de la conférence de presse du 1^{er} novembre 1999, j'ai dit que la seule bonne chose que nous apporterait le statut d'Agence serait que nous pourrions enfin « négocier » directement avec notre employeur plutôt qu'avec les bureaucrates sans nom et sans visage du Conseil du Trésor. Nos patrons de tous les coins du pays pourraient enfin être tenus responsables de l'état des négociations. Nous allions aussi pouvoir faire avancer les dossiers intéressant particulièrement nos membres plutôt que d'avoir à partager le plancher avec les divers groupes représentés aux tables du Conseil du Trésor. Après cinq rondes de négociations, j'estime que la plupart de nos membres sont maintenant mieux payés que leurs homologues du Conseil du Trésor et notre convention collective renferme des dispositions qui nous sont propres. À chaque ronde, nous avons des revendications qui ont représenté une percée pour nos membres.

Lors de la dernière ronde de négociations, nous avons aussi eu une entente de principe **signée** avant l'expiration de la précédente, ce qui est sans précédent. Cela n'est pas allé de soi, et je félicite de tout cœur l'équipe de négociation pour cette réalisation. C'était également notre deuxième convention collective à être conclue dans la salle de négociation plutôt que dans la salle de conférence du commissaire. Je remercie l'équipe de l'AFPC-ARC pour l'excellent boulot qu'elle a accompli : du SEI, Denis Lalancette, Chris Aylward, Nick Stein, Shawn Bergeron, Pamela Abbott, Jean-Pierre Fraser et Dawn Hardy, et de l'AFPC, Gaby Levesque et Seth Sazant.

Finances :

Je continue d'appuyer sans réserve les changements qu'il a fallu instituer au cours des trois dernières années pour resserrer les dépenses et gérer nos avoirs. Nous devons continuer de surveiller nos fonds, de contrôler nos dépenses, d'en rendre compte et de planifier pour voir à quoi nous voulons continuer de consacrer notre argent et dans quelles nouvelles initiatives nous lancer. Nous devrions toujours planifier pour 4 ou 5 ans d'avance.

L'état des finances de l'AFPC revêt aussi une grande importance pour les membres du SEI. Le contrôle et la surveillance efficaces des finances au sein de l'AFPC étaient au nombre des choses que les délégué-e-s du SEI ont réclamées à chaque congrès. Il faut cela pour en donner pour leur argent aux membres du SEI. C'est pourquoi je me suis de nouveau portée candidate au Comité permanent des finances du Conseil national d'administration de l'AFPC, et c'est pourquoi je participe activement à ses travaux depuis trois ans. Je peux déclarer à ce Congrès que les finances de l'AFPC ont continué de s'améliorer depuis trois ans. J'en attribue une partie du mérite aux activités qu'a menées le Comité permanent des finances de l'AFPC.

En 2007, j'ai aussi été élue au Conseil d'administration d'AFPC Placements. AFPC Placements est une entité d'exploitation distincte qui est propriétaire et/ou exploitant du principal élément d'actif de l'AFPC, l'édifice du 233, rue Gilmour, et ses bureaux régionaux. Il a fallu faire de grandes rénovations au siège social de l'Alliance pour transformer cet édifice de classe « C » en édifice de classe « B ». Ces rénovations sont toujours en cours au moment où nous nous parlons.

Communication :

Je sais que nous avons continué d'améliorer nos communications avec les membres au cours des trois dernières années. Voici **certaines** de nos améliorations :

- Le travail précieux de notre Comité des communications
- Le Communiqué du SEI
- Le système « Souscription » dans notre site Web
- La mise à jour rapide de notre site Web
- La mise à jour et la distribution continues de nos publications
- L'aspect formation continue de notre Conférence des présidentes et présidents

- Les cours et séances de formation du SEI sur les questions particulières, qui sont donnés au niveau national ou régional
- La mise à jour de nos besoins d'informatique et de technologie
- Le compte rendu du travail de tous nos comités
- Nos conférences régionales et nationales

Également, au chapitre des communications, je veux parler du système de courriel. Au dernier congrès, j'ai dit combien de courriels j'avais eu à traiter sur une période d'environ un an. Cette fois-ci, donc, j'ai gardé la trace du nombre de courriels que j'ai envoyés depuis le 16 juillet 2008, le jour d'ouverture de notre dernier congrès. J'ai choisi de parler du nombre de courriels que j'ai envoyés plutôt que de courriels que j'ai reçus parce que, comme tous les autres utilisateurs dans le monde, je reçois des courriels et qu'il est impossible de donner un nombre exact. Depuis notre dernier congrès jusqu'à la date de la rédaction du présent rapport (15 juin 2011), j'ai ENVOYÉ 16 091 courriels. Les expéditeurs de courriels s'attendent à une réponse immédiate à leurs messages, et ce n'est pas toujours possible. Parfois ils en envoient un autre pour faire un suivi du premier. Et bien, devinez quoi! Cela n'accélère rien; de fait, cela ralentit les choses. Le courriel est un outil extraordinaire, mais nous devons nous rappeler qu'il n'est qu'un outil. Le téléphone est un autre outil magnifique qu'il ne faut pas oublier lorsqu'il nous faut une réponse immédiate.

Régime de dotation de l'Agence :

La dotation au sein de l'ARC est protégée par la loi qui a créé l'Agence. À l'heure actuelle, l'Agence n'a pas d'autre obligation que de remettre un rapport au Parlement, un rapport que, selon moi, personne ne va se donner le mal de lire. C'est un point où les déblocages ont été peu nombreux. Cependant, même avec les règles que l'ARC a mises en place, nous avons rarement échoué dans nos contestations selon le processus de révision par un tiers indépendant (RTI). Comme vous le savez, les ART du SEI assurent la représentation dans toutes les RTI et ils continueront de le faire. Nous avons également soumis un rapport très détaillé à la vérificatrice générale en réponse à son rapport de vérification sur la dotation à l'ARC. Ce rapport a aussi été communiqué à toutes nos sections locales et aux responsables de l'ARC.

Nous devrions aussi continuer de présenter des revendications en matière de dotation à la table de négociation et à sensibiliser nos membres à leur importance. Ce serait magnifique si les membres étaient prêts à faire la grève pour obtenir un bon libellé pour la dotation.

Conseil national d'administration de l'AFPC :

En tant que présidente nationale du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt, je siège au Conseil national d'administration de l'Alliance, où je représente les intérêts de nos membres. Je siège à deux des comités permanents du CNA de l'Alliance : le Comité des finances et le Comité de la négociation collective. Je suis membre également du Comité provisoire d'action politique et du Comité spécial de la structure/des rôles et

responsabilités. Le travail de ce dernier comité a été d'une lenteur pénible au cours des trois dernières années.

Le Conseil se réunit trois fois l'an et j'ai présenté des résolutions au nom de notre Conseil exécutif et de nos membres. La plupart ont été adoptées. Sur les questions provenant des autres Éléments et Comités ou du Comité exécutif de l'Alliance, j'ai voté dans le sens des politiques du SEI, au mieux des intérêts de nos membres. Le confrère Bob Campbell est toujours présent au Conseil d'administration pour me donner des conseils, sollicités ou pas.

Cependant, parfois, j'estime que le SEI, avec quelques autres peut-être, sont des voix qui crient dans le désert du Conseil. Il y a des fois où je ne comprends pas pourquoi la majorité des membres du Conseil votent comme ils le font, surtout lorsqu'il s'agit de défendre les Statuts de l'AFPC. Cependant, j'ai toujours voté en ayant à l'esprit les membres du SEI.

Comités du SEI :

Les comités se sont employés avec une grande énergie à s'acquitter de leur mandat et à faire rapport aux membres par leurs procès-verbaux ou leurs rapports au Conseil exécutif. Certains ont aussi diffusé des bulletins ou des notes de service demandant aux sections locales de les distribuer aux membres. On a encore besoin d'une amélioration de la réponse aux sondages ou aux demandes de renseignements adressées aux sections locales. Les comités qui demandent de l'information aux sections locales pour accomplir leur travail ont besoin de cette information; autrement, ils ne la demanderaient pas. La plupart des comités sont autonomes, et leur présidente ou président tient la présidente nationale au courant de leurs progrès. Il arrive, par contre, que la présidente nationale soit appelée à intervenir ou à rencontrer l'ARC ou l'AFPC au nom d'un comité. Heureusement, c'est rare.

Activités du Conseil exécutif :

Voici une liste de **certain**s des points que le Conseil a traités au cours des trois dernières années :

- Nombreux dons et commandites
- Accru la liste des événements syndicaux autres que ceux du SEI qui sont approuvés
- Traité des questions demeurées en suspens au dernier Congrès
- Adopté les affectations des comités

- Continué d'appuyer l'organisme International Children's Awareness, tant financièrement qu'en envoyant des bénévoles travailler avec le capitaine Smith chaque année (une étudiante ou un étudiant financé à 100 % et un membre subventionné) et aussi décidé que, si le SEI ne reçoit pas de candidatures d'une étudiante ou d'un étudiant et/ou d'un membre qualifié, les sommes qui auraient été dépensées seront versées directement à l'ICA à titre de don.
- Mis à jour les résolutions en instance du SEI
- Élaboré des règles régissant les dépenses de fonds discrétionnaires des budgets régionaux
- Examiné la faisabilité d'avoir un blogue ou un bavardoir du SEI
- Approuvé un plan d'action visant à empêcher le gouvernement d'annuler les augmentations économiques que nous avons négociées
- Normalisé les augmentations pour les deux dirigeant-e-s élus afin de les aligner sur ce que reçoivent les membres (SP-05)
- Établi un fonds provisoire d'appréciation des membres jusqu'au Congrès de 2011
- Créé une nouvelle section locale : le Centre d'appels de Burnaby-Fraser
- Réaffecté et/ou approuvé le dépassement de certains postes budgétaires, selon la nécessité
- Créé le Prix pour service communautaire du SEI
- Adopté plusieurs recommandations du Comité des récompenses et des titres honorifiques pour la présentation de divers prix
- Adopté les changements proposés aux Statuts et Règlements pour les soumettre au Congrès
- Rencontré la direction de l'ARC aux niveaux régional et national pour traiter de divers sujets

Santé et sécurité :

Je continue de coprésider le Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité au travail. La loi oblige ce comité à se réunir quatre fois l'an. Notre travail consiste à traiter d'enjeux qui sont de nature nationale et des enjeux particuliers qui ne peuvent se régler au niveau d'un Comité local de santé et sécurité au travail.

Le Comité permanent de la santé et de la sécurité du SEI a aussi tenu des conférences régionales et une conférence nationale depuis notre dernier congrès.

Programme d'aide aux employé-e-s (PAE) :

Le Comité permanent du PAE du SEI a tenu une Conférence nationale depuis notre dernier congrès et a également approuvé la participation des membres de ce comité à divers symposiums traitant du PAE. Il s'est aussi réuni périodique avec la direction de l'ARC au sujet de questions d'intérêt pour le PAE de l'ARC.

Équité :

Depuis le dernier congrès, il y a eu des Conférences régionales et une Conférence nationale des chances égales. Ces conférences ont été l'occasion de discuter et de présenter une vaste gamme de questions. J'ai assisté à toutes les Conférences régionales et à la Conférence nationale et, à mon avis, chacune d'entre elles a été extrêmement bien reçue par les participantes et participants. Les responsables de l'organisation ont de quoi être très fiers. À ma connaissance, le SEI est l'un des premiers Éléments à offrir ce genre de conférences à ses membres. Chaque membre y est bienvenu et il n'y a personne qui n'apprend rien, n'enseigne rien ou ne partage rien à ces conférences. Nous sommes un Syndicat inclusif, qui tente de sensibiliser ses membres à tous les enjeux. Le Syndicat fait partie de l'équité, et l'équité fait partie de notre Syndicat.

Une règle de vie :

Dans la vie, il vous suffit de deux outils : du WD-40 et du ruban adhésif. S'il y a quelque chose qui ne bouge pas et qui devrait bouger, mettez-y du WD-40. Si ça ne devrait pas bouger et que ça bouge, appliquez le ruban adhésif.

En conclusion, le SEI a toujours fonctionné comme « organisation » plutôt qu'avec des individus travaillant en vase clos. Le Conseil exécutif doit travailler ensemble, ainsi qu'en harmonie avec toutes les sections locales. Le premier contact avec les membres est au niveau local, de sorte qu'il est extrêmement important que le plus clair de l'activité ait lieu à ce niveau. C'est là que les vice-présidentes régionales et les vice-présidents régionaux et les dirigeantes et dirigeants nationaux peuvent partager le développement, les conseils et l'expérience au niveau local. Mais, d'abord et avant tout, les sections locales doivent avoir une grande vitalité, être visibles pour les membres, avoir l'expertise nécessaire pour accomplir le travail et fonctionner comme une seule entité en tant que SEI lorsqu'il le faut (c.-à-d. pendant la négociation ou les campagnes distinctes dans lesquelles se lance le SEI, etc.). Nous avons fait des progrès au cours des trois dernières années, mais il y a encore du travail à faire.

Par contre, je continue de voir des Exécutifs locaux consacrer beaucoup de temps et d'énergie à des conflits internes entre eux. Cela n'est ni productif ni sain pour les membres de la section locale. Les seules personnes à qui cela fait mal, ce sont les membres, et cela ne fait certainement rien pour donner de la crédibilité à la section locale aux yeux de l'employeur. Les dirigeantes et dirigeants locaux, régionaux et nationaux passent des heures et des heures là-dessus et cela doit cesser. Il n'est pas nécessaire d'être les meilleurs ami-e-s du monde ni d'aimer tout le monde pour bien travailler avec les autres. C'est une chose que j'ai abordée à la première Conférence des présidentes et présidents après mon élection il y a douze ans et, semble-t-il, peu importe combien de fois j'essaie de m'y attaquer, le problème ne disparaît pas. Honnêtement, je suis à bout de ressources dans ce dossier. Si vous participez pour vous-mêmes, vous n'êtes pas là pour les bonnes raisons. Il n'y a pas de « MOI » dans le SYNDICAT! Mais tout ce que j'entends depuis un certain temps, c'est moi, moi,

moi... qu'est-ce qu'il y a là pour moi? Cette attitude n'est pas LA MANIÈRE DU SEI!
Nos membres devraient être la première et la dernière considération dans tout ce que nous faisons et dans les décisions que nous prenons. Nos membres devraient être la raison et la motivation de tout ce que nous faisons, y compris la raison pour laquelle nous sommes là.

Respectueusement soumis,

A handwritten signature in cursive script that reads "BBannon". The signature is written in a dark ink and is positioned above the printed name.

Betty Bannon
Présidente nationale